

PARIS, le 9 septembre 2021

Monsieur le Directeur,

Lors de notre entretien du 3 septembre 2021, vous nous avez fait part de réflexions et d'orientations pour une évolution du régime indemnitaire des agents de police scientifique.

Nous avons pu constater que votre pensée est conditionnée par l'idée d'une mise en place prochaine de la réforme des retraites qui inclurait l'ensemble de la rémunération, et donc les primes actuellement non prises en compte, dans le calcul de la pension.

Nous le regrettons pour plusieurs raisons :

- cette réforme ne verra pas le jour d'ici la fin de ce quinquennat d'après l'aveu même du premier ministre,
- l'avenir proche ne garantit pas un second mandat au gouvernement actuel,
- la réforme pourrait ne plus être présentée selon les mêmes conditions à l'avenir,
- les conditions de transition d'un régime à l'autre ne sont pas connues.

Votre point de vue suppose que les agents n'attendent qu'une évolution pécuniaire majeure immédiate, qui, si elle est évidemment appréciable et appréciée, sera surtout politiquement plus médiatique.

Cependant nous insistons sur le fait qu'une grande majorité des agents s'inquiètent du delta entre leur dernier traitement net et le montant de leur pension retraite.

Ils ont besoin d'un signal fort reconnaissant les années d'investissement dans leur métier, si spécifique, au service du public.

Aussi il est de notre devoir de vous informer que les axes avancés durant notre réunion n'enverrons pas le signal positif tant attendu pour les raisons suivantes :

### 1. L'instauration d'une progressivité de l'ISSPTS

Notre positionnement reste que cette indemnité doit être totalement revue pour être basculée en taux comme elle l'est pour les actifs de PN et dans d'autres ministères.

De plus, le schéma que vous nous présentez peut se résumer de la manière suivante :

	Coût annuel	Proportion d'agents
Cat. A et +	970 128 €	9,19 %
Cat. B	784 632 €	90,81 %

L'inversion de la pyramide des emplois n'étant pas cohérente et donc envisageable, les agents dans leur majorité ne vont pas se projeter d'une catégorie à l'autre.

**90,81 % vont donc trouver cette mesure injuste.**



## 2. La majoration de l'IPTS

Sans pour autant vouloir sa disparition, nous souhaitons qu'une grande part de cette indemnité bascule dans l'ISSPTS.

Nous remarquons également que dans la situation actuelle, cette IPTS est déjà mal comprise et mal employée. Nous craignons qu'ajouter une composante « localisation » à cette indemnité accentue encore l'opacité de son application.

## 3. La majoration du CIA

Au contraire de vos affirmations, cet outil n'est pas vécu par les chefs de services comme un levier managérial supplémentaire mais plutôt comme une source de frustrations et de conflits internes, générés par l'enveloppe budgétaire basée sur le montant moyen par agent et non sur ce même montant majoré d'un pourcentage.

D'une manière générale, une prime en fonction de l'agent et de son rapport à la hiérarchie n'a jamais été synonyme de bénéfices managériaux. C'est pourquoi nous préférons une révision totale du système indemnitaire.

## 4. Ticket mobilité

La spécialisation de la filière scientifique ne nous permet pas de considérer cela comme une avancée majeure. Lorsqu'un service est satisfait d'un agent tout est fait pour le conserver ..... allant de la proposition à l'avancement à la non proposition à l'avancement lorsqu'une mobilité géographique s'impose. L'outil n'est pas inintéressant et peut être mis en place mais son impact ne sera que mineur.

## 5. L'indemnité temporaire de mobilité

Cette mesure nous semble nécessaire pour répondre à des besoins impérieux dans des secteurs peu attractifs.

### Conclusion :

Vous trouverez en pièce jointe notre étude d'impact de la réforme des retraites sur les montants des pensions civiles des policiers scientifiques qui justifie notre positionnement.

Nous réaffirmons qu'il serait bien plus intéressant pour tous de travailler sur une ISSPTS en taux avec bascule d'une partie de l'IPTS dans cette indemnité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments les meilleurs.

*Pour le secrétaire général*

**Georges KNECHT :**

**Xavier DEPECKER**

Le secrétaire nationale  
en charge des policiers scientifiques